

Waldenbourg-Schillingsfurst. C'est au Comte de Spauer, neveu du Chambellan Comte de Hanxleden & l'un des deux Présidens de cette Chambre, que l'Empereur l'a conférée. Cette Charge rapporte annuellement 11733 écus d'Allemagne.

Un autre Ecrit a été remis le 2. Août à la Dictature, en forme de Lettre, par les Représentans des Ducs de Saxe-Cobourg, Saxe-Gotha & Saxe-Hildbourhausen. Leurs Altesses s'y plaignent amèrement d'injures répandues contre elles dans une Lettre de la Duchesse Doüairiere de Saxe-Meinungen, en date du 19. Mai dernier, ainsi que d'imputations par lesquelles cette Princesse a surpris du Conseil Aulique les Conclusions des 25. Février & 17. Mars derniers, & elles en demandent instamment justice à la Diète. Quelques jours après, le Comte de Bunan, Ministre de Saxe-Gotha, a fait distribuer un Mémoire tendant à prouver que le Testament du feu Duc de Saxe-Meinungen, étant fondé sur un engagement contracté sans intention de le remplir, est nul & de nul effet : *Il n'y pas de doute, y est-il dit, qu'il ait été fondé sur un tel engagement, puisque la Duchesse Doüairiere avoit promis d'admettre à la succession du feu Duc les Enfans de son premier lit, & qu'elle a ensuite déclaré n'avoir jamais eu dessein de tenir cette promesse.* Quoiqu'il en soit, les Ducs Agnats s'en rapportent à l'Empereur sur la validité de ce Testament ; & le Principal Commissaire a annoncé au Baron de Pfaw, Ministre de Saxe-Meinungen, que S. M. Impériale vouloit bien en décider.

Dans nos précédens Journaux nous avons rapporté tout le débat qui s'est émû sur l'affaire
de